



HAL
open science

L'Opuscule fondamental

Michel Bourdeau

► **To cite this version:**

Michel Bourdeau. L'Opuscule fondamental. Auguste Comte, Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société., 2020. halshs-03025927

HAL Id: halshs-03025927

<https://shs.hal.science/halshs-03025927>

Submitted on 26 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'OPUSCULE FONDAMENTAL

Michel BOURDEAU
(IHPST-CNRS)

Qui veut s'initier à la pensée de Comte est d'ordinaire renvoyé aux deux premières leçons du *Cours de philosophie positive* ; mais est-ce bien approprié ? N'est-ce pas s'exposer à s'interdire de comprendre ce que Comte a poursuivi sa vie durant ? Le *Cours* ne faisait pas partie du programme que le jeune polytechnicien s'était fixé alors qu'il n'avait que vingt-quatre ans et qu'il n'a jamais perdu de vue. L'ouvrage, dont la rédaction s'étend de 1830 à 1842, ne constitue qu'un long détour entre un premier *Système de politique positive*, le texte ici réédité, et un ouvrage du même titre, publié entre 1851 et 1854, — détour dont la nécessité n'est apparue qu'après coup, et est restée subordonnée au but fixé dans ce que Comte a toujours désigné comme son « opuscule fondamental ».

Fondamental, le *Plan* de 1822 l'est à plusieurs égards. Tout d'abord, c'est là que sont posés les deux piliers sur lesquels repose la philosophie positive tout entière: la loi des trois états et la classification des sciences. S'il est vrai que l'exposé qui en est donné dans les deux premières leçons du *Cours* est plus abouti, c'est en 1822 qu'elles sont présentées pour la première fois, sous une forme déjà quasi-définitive. En second lieu, le titre même de l'ouvrage, *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, nomme les deux pôles de l'axe autour duquel s'organise la pensée comtienne : la science et la société. Et le rapport entre les deux est clair : la science n'est qu'un moyen, le but étant la réorganisation de la société. Cette priorité accordée à la politique est d'ailleurs confirmée par le titre donné au *Plan* lors de sa réédition en 1824 : *Système de politique positive*. En reprenant le même titre pour le grand ouvrage publié de 1851 à 1854, Comte soulignait la continuité qui le conduisait d'un premier *Système*, laissé inachevé, à un autre.

Ce caractère fondamental est encore confirmé par les témoignages de divers lecteurs. Ainsi, quelques jours seulement après la publication de l'ouvrage, Guizot écrivait à son auteur : « Je viens de lire, Monsieur, avec un véritable et pressant intérêt le petit volume que vous avez bien voulu m'envoyer [...] Peu de livres produisent sur moi cet effet [...] J'adopte à peu près tous vos principes ; je crois seulement qu'il y en a encore d'autres qui doivent entrer dans le cadre »¹. Le deuxième vient des saint-simoniens. Dans leur grande majorité, ceux-ci présentent ceci de singulier de n'avoir pas connu « le père Simon » ; aussi, au moment d'anathématiser Comte, commencent-ils par reconnaître que c'est dans le *Plan* qu'ils ont appris la doctrine de celui dont ils se proclamaient les héritiers². A peu près à la même époque, Stuart Mill apportait lui aussi un témoignage concordant. La correspondance entre les deux hommes ne commence qu'en 1841 mais, dès 1828, lors d'un séjour à Londres, Gustave d'Eichthal, qui se présentait alors comme un disciple de Comte, lui avait fait lire le *Plan*. L'ouvrage laissa sur le jeune Anglais une profonde impression³, dont la première lettre adressée à Comte plus de dix ans plus tard porte

¹ Lettre du 19 avril 1824, reproduite dans Pierre Laffitte, « Matériaux pour servir à la biographie d'Auguste Comte », *Revue Occidentale* 1893 (2^e série, t. viii), p. 332.

² « Le travail de M. A. Comte a servi à plusieurs d'entre nous d'introduction à la doctrine de Saint-Simon ; [...] Si on le considère du point de vue où l'auteur s'est placé [...] aucun essai produit par la capacité scientifique pure ne lui est comparable » (*Exposition de la doctrine de Saint-Simon* (première année, 1828-1829), 3^e édition, Paris, aux bureaux de l'Organisateur, 1831, p. 373-374).

³ « Lorsque j'ai lu le « Traité de politique positive » de Comte, je n'ai plus été surpris de la haute opinion que je vous ai entendu exprimer sur le livre et l'auteur, et j'ai même été amené par la plausibilité de sa méthode à me former des doctrines qu'il professe une opinion plus haute qu'elles ne me paraissent, après réflexion, le mériter », Lettre du 8 octobre 1829, dans : John Stuart Mill, *Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal (1828-1842) (1864-1871)*, Paris, Alcan, 1898, p. 14 ; cette lettre, avec d'autres, est reproduite dans « Comme un rayon de lumière à travers les ténèbres, la correspondance de Mill et de Gustave d'Eichthal », *Cahiers philosophiques*, n° 148 (2017), p. 105-126.

encore la trace. Le dernier témoignage vient d'un auteur qu'on ne peut soupçonner de sympathie pour le positivisme, à savoir Fr. Hayek qui, dans l'étude de ce qu'il appelait *les abus de la raison*, n'hésitait pas à voir dans l'opuscule de 1822 « one of the most pregnant tracts of the nineteenth century »⁴.

La première phrase du texte décrit clairement la situation à laquelle, comme tous ceux de sa génération, Comte est confronté : « Un système social qui s'éteint, un nouveau système parvenu à son entière maturité et qui tend à se constituer » (p. [47])⁵. La tâche s'énonce en quelques mots : comment terminer la Révolution ? L'Ancien Régime est définitivement détruit ; qu'est-ce qui est appelé à prendre sa place ? La démarche du *Plan* procède alors en cinq grandes étapes. En premier lieu, il importe d'écarter une proposition séduisante, mais illusoire. L'erreur des peuples, puisqu'il faut l'appeler par son nom, si elle est excusable, n'en constitue pas moins un obstacle majeur. Se contenter de reprendre des principes forgés pour détruire l'Ancien Régime, c'est en effet se méprendre sur la nature du travail à accomplir et donc s'interdire de le mener à bien. Il apparaît alors, et c'est le deuxième temps, que ce dont nous avons besoin, c'est d'une doctrine adaptée à notre temps, c'est-à-dire nouvelle, et plus précisément, scientifique. Depuis le dix-septième siècle, les sciences n'ont cessé de conquérir de nouveaux domaines : après la physique, ce fut la chimie, puis la biologie. Il s'agit maintenant d'accomplir un dernier pas et de *hisser la politique au rang des sciences d'observation*. Mais que faut-il entendre par là ? Sur quelles observations la nouvelle science pourrait-elle bien s'appuyer ? La réponse est explicitement empruntée à celui que Comte présentera comme son prédécesseur immédiat, Condorcet. Comme l'auteur de l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* l'avait bien compris, l'histoire constitue le recueil d'observations recherché. La connaissance de la marche suivie par la civilisation nous donne aussi des indications sur l'avenir vers lequel nous nous dirigeons, indications indispensables à l'homme politique pour prendre ses décisions, s'il est vrai que gouverner c'est prévoir. Mais, si Condorcet a bien conçu la nature du travail, il l'a mal exécuté. La nécessité de *refaire Condorcet* conduira à la découverte de la loi des trois états et ce n'est qu'alors qu'on pourra en tirer les conséquences pour la politique.

Une fois décrits ces grands moments, il restera à apporter quelques compléments historiques, concernant les circonstances de la publication du texte, puis le chemin qui conduit du *Plan* de 1822 au cours oral de philosophie positive et à la « crise cérébrale ». L'ouvrage a en effet ceci aussi de remarquable d'être resté inachevé et ce sont les efforts infructueux pour le terminer qui ont amené son auteur à reconnaître la nécessité de composer au préalable un *Cours de philosophie positive*.

L'erreur des peuples

Comment terminer la Révolution ? A l'époque de la Restauration et du Congrès de Vienne⁶, la question est à l'ordre du jour et deux réponses s'affrontent : celle des rois, celle des peuples. Sur la première, il n'est pas nécessaire de s'arrêter ; la cause est entendue. Il n'en va pas de même pour la seconde, « beaucoup plus importante à déraciner » car elle constitue « un obstacle essentiel » (p. [51]). Elle se contente de nier la nécessité d'une nouvelle doctrine. Pour terminer la Révolution, il suffit d'appliquer les principes de 1789. La politique métaphysique, — c'est le nom choisi dès cette époque pour désigner la doctrine des peuples —, n'est autre que la philosophie politique classique élaborée au dix-septième et dix huitième siècles, de Hobbes à Rousseau, et dont nous continuons à nous réclamer. Mais le peuple se trompe, car « des machines de guerre ne sauraient, par une étrange métamorphose, devenir subitement des

⁴ Fr. Hayek, *Studies on the Abuse & Decline of Reason; Collected Works*, Chicago, the University of Chicago, Press, vol. xiii, 2010, p. 293.

⁵ Sans plus d'indication, les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages de l'appendice du *Système de philosophie positive*, qui figurent dans le texte entre crochets gras.

⁶ La Révolution ayant affecté l'ensemble de l'Europe, la question est aussi: comment réorganiser la société européenne ? Comte l'emprunte à Saint-Simon et continuera à penser en termes d'Europe (la République Occidentale) à une époque où le développement des nationalismes reléguera cette préoccupation au second plan.

instruments de fondation » (p. [54]). La politique métaphysique est une doctrine essentiellement critique : elle avait pour fonction de détruire l'Ancien Régime. Le but a été atteint son but et il n'y a donc plus rien à en attendre. Comte entreprend de le montrer des deux grands principes sur lesquels repose la doctrine des peuples, la liberté de conscience et la souveraineté populaire. Dans le premier cas, qui pourrait nier par exemple que ce principe est apparu dans un contexte religieux, sous la forme du droit d'examen ? Il s'agissait de combattre l'autorité spirituelle du clergé, au motif que, l'Esprit Saint s'adressant à chacun, point n'était besoin d'un spécialiste chargé d'interpréter les Écritures. *Bibel, Babel*, notait alors Thomas Muntzer. Il en va de même de la souveraineté populaire, doctrine destinée à combattre la version temporelle de la politique théologique qu'est la monarchie de droit divin.

Même si on peut objecter que la critique n'atteint que partiellement la cible, on ne peut qu'être frappé par la force des arguments avancés. Reste que Comte n'a pas convaincu. Si nous avons quitté le théologico-politique, nous ne sommes toujours pas sortis du métaphysico-politique. Rien de plus facile que de profiter de cet aspect anti-moderne, explicitement donné comme préalable, pour discréditer la politique positive. Tout ce que l'on reproche à Comte, son éloge de la dictature, sa critique des droits de l'homme, serait déjà potentiellement là. Pour avoir déclaré qu'« il n'y a pas de liberté de conscience en astronomie » (p. [53]), il ferait bon marché de la liberté ; mais c'est oublier la suite : « en ce sens qu'il serait absurde ne pas croire de confiance aux principes établis dans ces sciences par les hommes compétents » ainsi que le commentaire qui l'accompagne : « à quelque degré d'instruction que parvienne jamais la masse des hommes, il est évident que la plupart des idées générales destinées à devenir usuelles ne pourront être admises par eux que de confiance, et non d'après des démonstrations ». De façon plus générale, il est difficile de nier que Comte marque des points. On ne prête certainement pas assez attention à ce que la philosophie politique classique s'est tarie après 1789. Comme Raymond Aron l'avait bien vu, les grands penseurs politiques du dix-neuvième siècle sont des sociologues : Comte, Tocqueville, Marx. Et quiconque a cherché à pénétrer les arcanes de la souveraineté populaire sait qu'on tombe vite dans les brumes du métaphysico-juridique. De plus, il convient de ne pas se méprendre sur la portée de ces critiques. Un principe général, clairement formulé dès 1822 (p. [117]), pose qu'il est d'ordinaire possible de dégager des dogmes théologico-métaphysiques un noyau positif.

Hisser la politique au rang des sciences d'observation.

Sans prétendre qu'il faille donner raison à Comte dans sa critique de la philosophie politique classique, il est permis d'estimer qu'après 1815, celle-ci avait besoin d'être amendée et complétée ou, si l'on préfère, que la pensée politique avait besoin de se renouveler. Dans quelle direction alors chercher ? La réponse proposée dira : pour réorganiser, ce dont nous avons besoin, ce sont des travaux scientifiques⁷. Il faut, en d'autres termes, hisser la politique au rang des sciences d'observation. L'erreur des peuples vient de ce qu'ils ont pris pour « purement pratique une entreprise essentiellement théorique » (p. [63]). Comme le dira le *Cours*, « les idées gouvernement et bouleversent le monde, [en ce sens] que tout le mécanisme social repose finalement sur des opinions »⁸. Comme le montre l'histoire de l'Europe, « l'anarchie spirituelle

⁷ L'idée était dans l'air. On la trouve bien sûr chez Saint-Simon et dès 1795, il existait, au sein de l'Institut, une classe des sciences morales et politiques, créée par les Idéologues et supprimées en 1803 par Bonaparte. On en trouve des échos jusque chez Madame de Staël, qui pouvait écrire en 1800 : « C'est une science à créer que la politique. L'on n'aperçoit encore que dans un lointain obscur cette combinaison de l'expérience et des principes, qui amèneront des résultats tellement positif » (*De la littérature*, Paris Marandan, 1818, II 6, p. 215). Voir Gouhier, *La jeunesse d'Auguste Comte*, t. 1, p. 143-146.

⁸ C, 1^{ère} leçon, H I, p. 53. Hayek ne pensait pas autrement. Citant Hume (« Bien que les hommes soient bien davantage gouvernés par l'intérêt, néanmoins l'intérêt lui-même, et toutes les affaires humaines, sont entièrement gouvernées par l'opinion »), l'économiste autrichien remarque : « Rares sont les affirmations qui rencontrent autant d'incrédulité de la plupart des hommes pratiques, et qui soient aussi fort négligées par l'école régnante de pensée politique que celle-ci : ce que l'on étiquette avec mépris comme idéologie exerce son empire sur ceux qui se croient hors de son influence ; et même davantage sur eux que sur ceux qui y adhèrent consciemment), ce qui est

a précédé et engendré l'anarchie temporelle » (p. [68]). Les réformes doivent donc s'effectuer dans un ordre impératif : les idées, les mœurs, puis seulement en dernier lieu les institutions ; Renan s'en souviendra quand il écrira *La réforme intellectuelle et morale*.

Les sciences d'observation. La solution proposée, suivre la voie royale de la science, a prêté à malentendus et on a tendance à réduire la philosophie positive à la philosophie des sciences, quand ce n'est pas à en faire purement et simplement un scientisme. Ces deux interprétations ne résistent pas à l'examen, mais il est vrai qu'un lien consubstantiel unit le positivisme aux sciences, et plus précisément, comme il est dit ici, aux sciences d'observation. Tout professeur de mathématiques qu'il était, Comte a en effet adopté une position très ambiguë face à la discipline dont il tirait son gagne-pain. S'il a toujours salué en elle « le berceau de la positivité », il a aussi fini par y voir la matrice du matérialisme, entendu comme la tendance de chaque science « à absorber la suivante au nom d'une positivité plus ancienne et mieux établie » (S I, p. 50-51). L'exposé de la classification des sciences, dans le deuxième leçon du *Cours*, témoigne de l'embarras de Comte devant les mathématiques. La progression qui mène de l'astronomie à la sociologie s'achève quand soudain l'auteur signale « une lacune immense et capitale » (C 2° I., H I, p. 63) : il n'a rien dit des mathématiques. L'explication fournie, selon laquelle ce silence tiendrait à l'importance même de la discipline, cache mal l'embarras devant une science *a priori*, censée ne rien devoir à l'observation. Privilégier ainsi les sciences d'observation, c'est souligner le rapport original qu'elles entretiennent avec le monde. On observe la nature comme on observe une règle. L'expérimentateur se soumet au verdict de l'expérience et ce sera encore le maître mot de la politique positive : là comme ailleurs, nous ne gouvernons pas les phénomènes. Donnée comme une des caractéristiques les plus saillantes de l'esprit positif, le primat de l'observation sur l'imagination a conduit Comte à formuler, bien avant les positivistes logiques, le critère empiriste du sens : « toute proposition qui n'est pas réductible à la simple énonciation d'un fait, ou particulier ou général, ne saurait avoir aucun sens réel ou intelligible »⁹. Ce serait toutefois se méprendre sur la place accordée aux faits que d'en conclure, comme cela lui a souvent été reproché, que le positivisme serait un culte du fait, un « petit-faitisme ». Une accumulation de faits ne fera jamais science ; ce qui compte, ce ne sont pas les faits, mais leurs liaisons, les lois. Il se trouve simplement que, pour trouver des lois, encore faut-il avoir établi les faits sur lesquels elles s'appuient.

La science et les savants : un nouveau pouvoir spirituel. L'esprit dans lequel réorganiser la société étant déterminé, reste à savoir à qui confier la tâche. La réponse est assez importante pour que les deux opuscules qui suivront aient pour objet de la préciser. Dire que c'est à des scientifiques de réaliser un travail scientifique a tout l'air d'une platitude. Derrière cette tautologie se cache toutefois « un point de vue qui s'éloigne des idées ordinaires » (CPSS, p. 161). Pendant longtemps la philosophie des sciences s'est intéressée de façon presque exclusive aux théories scientifiques, sans guère prêter attention aux savants qui les élaboraient ; et cela peut se comprendre : interroger la science sur ses prétentions à la vérité est une tâche assez considérable pour se suffire à elle-même. Si donc Comte, en présentant des considérations sur la science *et les savants*, est conscient de son originalité, il ne fait par ailleurs que prendre acte d'un phénomène qui se produit sous ses yeux. Avec la révolution industrielle qui a accompagné la révolution scientifique, les savants en sont venus à occuper dans la société une place de premier plan¹⁰ ; leur demander de constituer une nouvelle science, la science sociale, s'inscrit dans un processus enclenché depuis quelque temps déjà.

Mais c'était aussi charger la science d'une nouvelle fonction. Comte demande aux savants de se reconnaître un rôle directement social et d'occuper la place laissée vacante par le clergé.

moins surprenant qu'il ne semble vu leur admiration commune pour Hume, qui avait déjà très clairement dégagé cette idée » (*Droit législation et liberté* ; Paris, PUF, 2007, p. 181).

⁹ *EJ* p. 326. Comte accordait assez d'importance à ce principe pour le ré-énoncer à deux reprises : dans le *Discours sur l'esprit positif* puis dans la 58^e leçon du *Cours*, H II p. 719.

¹⁰ N. et J. Dhombres : *Naissance d'un nouveau pouvoir, science et savants en France (1793-1824)*, Paris, Payot, 1989.

Instaurer un nouveau pouvoir spirituel, —ou mieux un pouvoir modérateur, afin d'éviter un terme qui rappelle trop le Moyen Age— : sur cette proposition, qui se trouve au cœur de la politique positive, il y aurait beaucoup à dire¹¹ mais, dans le cas présent, il suffira de remarquer que, aujourd'hui encore, l'idée reste on ne peut plus embarrassante ; et que les savants ont vite décliné l'offre, ce qui explique en partie les déboires de Comte avec le monde académique auquel il appartenait.

Refaire Condorcet¹²

Nous savons que la réorganisation de la société exige de faire de la politique une science d'observation ; nous savons à qui confier ce travail ; mais cela ne nous dit pas comment faire, sur quelles données nous appuyer. La réponse est simple : il faut se tourner vers le passé. L'histoire est pour le sociologue (le mot n'est pas encore là, mais c'est bien de lui qu'il s'agit) ce que l'observation des astres est pour l'astronome. Ce faisant, la connaissance historique change de statut. Jusqu'à présent, elle nous fournissait un tableau de la nature humaine. Désormais elle nous permet de suivre la marche de la civilisation et devient une science qui, comme toutes les sciences, permet de prédire l'avenir. Le rapport au temps n'est plus celui des historiens. Il ne faut plus dire : le passé, le présent, l'avenir, mais : le passé, l'avenir, le présent¹³. Cabanis croyait possible de faire l'économie de l'historicité et ne voyait dans la science sociale qu'un simple appendice de la biologie. Erreur qui a la vie dure, puisqu'on la retrouve aujourd'hui encore dans la sociobiologie, et qui revient à annuler « l'observation directe du passé social, qui doit servir de base fondamentale à la politique positive » (p. [124-127]). Le propre de l'espèce humaine est l'action des générations les unes sur les autres, ce que Comte appellera plus tard la continuité et qui le conduira à poser, comme grand loi de l'ordre humain, que les vivants sont nécessairement et de plus en plus gouvernés par les morts.

Le premier à avoir clairement conçu la nature du travail à accomplir est Condorcet mais il a très mal exécuté ce qu'il avait si bien conçu ; aussi faut-il *refaire Condorcet*. « Subordonner la politique à l'histoire » (S III p. xv), tel est en effet le projet qui sous-tend l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, ouvrage qui s'achève sur un tableau de l'avenir. Un autre grand mérite de Condorcet est d'avoir, en formulant l'hypothèse d'un peuple unique, compris la nécessité de considérer l'histoire de l'humanité dans son ensemble et d'avoir ainsi affirmé, contre toute tentative pour la tribaliser, l'unité de l'histoire humaine. Toutefois, autant Condorcet doit être loué pour ce qu'il se proposait de faire, autant ce qu'il a fait laisse à désirer. Tout d'abord, il a échoué à coordonner les événements, ce qui est pourtant le plus important. Sa division du temps en dix époques n'est qu'une énumération. Ne s'en dégage aucune série homogène, ce qui interdit d'en tirer quelque conséquence que ce soit pour l'action politique. De plus, il n'a pas compris que la réorganisation obligeait à rejeter le point de vue critique si puissant au dix-huitième siècle. Prisonnier des préjugés de son temps, il a condamné au lieu d'observer et a été en particulier incapable de rendre justice au Moyen Age.

Comte avait l'habitude de présenter Condorcet comme son principal prédécesseur. Quand on songe à tout ce qu'il a appris auprès de Saint-Simon, on ne peut s'empêcher de voir là une grande injustice, un stratagème destiné à dissimuler l'ampleur des dettes envers celui dont il fut sept ans durant le secrétaire et qui tient d'ailleurs une bien plus grande place dans l'histoire des sciences sociales. Le procédé est bien connu : pour mieux tuer le père, se réclamer du grand-

¹¹ Voir M. Bourdeau : « Pouvoir spirituel et fixation de croyances », *Commentaire*, n° 136 (hiver 2011-2012), p. 1095-1104.

¹² Sur les rapports de Comte et Condorcet, voir J. Muglioni, *Comte, un penseur pour notre temps*, Paris, Kimé, 1995, p. 121-132 et P. Macherey, *Etudes de philosophie « française »*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 233-248.

¹³ P. 288 ; cf. S II p. 364, où Comte oppose le présent aux deux immensités de durée que sont le passé et le futur, entre lesquelles il « ne constitue jamais qu'une vague et rapide transition ». Une des idées maîtresses de la politique positive veut que le passé et le futur appartiennent au pouvoir spirituel ; le pouvoir temporel devant se contenter du présent.

père, et Durkheim, par exemple, n'en a pas usé autrement à l'égard de Comte, en qui il ne voulait voir qu'un saint-simonien. Si l'injustice de Comte envers Saint-Simon est flagrante, la place ainsi faite à l'auteur de l'*Esquisse* n'en paraît pas moins justifiée. Saint-Simon lui-même se trouve, à l'égard de Condorcet, dans la même position que Comte. Pour lui aussi, il s'agissait de refaire Condorcet¹⁴. De plus il est établi que, avant même de connaître Saint-Simon, Comte lisait déjà Condorcet et que, dès 1824, il le présentait comme son « précurseur immédiat »¹⁵. Il est donc fondé à établir un lien direct entre la fondation de la sociologie et le programme formulé dans l'*Esquisse*.

La loi des trois états.

La découverte fondamentale. C'est dans ce contexte que la loi des trois états demande à être comprise ; exposée à deux reprises (p. 77-79 et 112-114), c'est d'ailleurs au cours de l'examen du travail de Condorcet qu'en est donnée la présentation la plus complète. La difficulté devant laquelle Condorcet avait buté est résolue, le nœud est dénoué et l'on dispose désormais d'un tableau des progrès de l'esprit humain sur lequel on puisse faire fond. Si le *Plan* mérite d'être appelé fondamental, c'est parce que c'est le moment où Comte entre en possession de son système ; et s'il en est ainsi, c'est que la découverte de la loi des trois états fonde à la fois la philosophie positive et la politique positive. Comme chez Condorcet, elle décrit les progrès de l'esprit humain mais, signe de l'influence de Saint-Simon, la version spirituelle se double d'une version temporelle : l'état théologique est aussi militaire ; l'état métaphysique, défensif ; et l'état positif, industriel.

La preuve la plus éclatante du caractère fondamental de la loi se trouve sans doute dans le *Cours de philosophie positive*. Non seulement elle sert d'introduction à l'ensemble mais, fait unique, elle fait l'objet de deux leçons, puisqu'elle sert également d'introduction à la dynamique sociale. Comme on sait, la sociologie comtienne comprend deux parties : la statique sociale, ou théorie de l'ordre ; la dynamique sociale, ou théorie du progrès. En 1822, le problème hérité de Condorcet ne laisse guère de place à la statique. En 1840, au moment de constituer la sociologie, elle est encore réduite à la portion congrue. A l'instar de la morale dans le *Système de politique positive*, elle se développe comme spontanément, en fonction des besoins de l'analyse (S IV, p. 232). Même en 1852, si elle reçoit enfin l'attention qu'elle mérite, la dynamique conserve la prééminence, dans la mesure où c'est toujours l'étude de la marche de la civilisation qui permet de déterminer l'état normal vers lequel nous nous dirigeons¹⁶.

Histoire et politique : lois de l'histoire et philosophie de l'histoire. Près de deux siècles se sont écoulés depuis la publication du *Plan* et force est de reconnaître que la loi des trois états, où Comte voyait la réponse à la question que se posaient ses contemporains, nous apparaît aujourd'hui bien plus comme un problème que comme une solution¹⁷. Il reprochait à Condorcet d'avoir mal exécuté un projet bien conçu, mais c'est la conception même, et partant la propre démarche de Comte, qu'il faut mettre en cause. Elle s'appuie sur une croyance au progrès que les horreurs commises au vingtième siècle ont bien malmenée. De plus, fonder la politique sur l'histoire demande que l'histoire soit constituée en science ; or, au lieu d'une histoire scientifique, le dix-neuvième siècle n'a jamais produit que des philosophies de l'histoire.

L'essentiel de la difficulté se ramène à savoir s'il existe des lois de l'histoire¹⁸. La question a fait couler beaucoup d'encre. Dans *Misère de l'historicisme*, Popper a développé toute une série

¹⁴ Saint-Simon, *OC I*, p. 860 (Contestation avec Monsieur de Redern, 1811-1812) : « Il faut refaire cet ouvrage, le refaire en totalité » ; l'idée apparaît dès les *Lettres de deux philanthropes* (1804), p. 150, où il ne s'agit encore que de « continuer » Condorcet ; elle réapparaît ensuite comme un leit-motiv.

¹⁵ Voir les lettres à Valat du 12 février 1817 et à G. d'Eichthal du 5 août 1824, *CG I*, respectivement p. 19 et 106.

¹⁶ Le tome trois du *Système*, p. 67-78, donne une troisième version, affective, de la loi ; surtout, la succession des trois états est remplacée par une série de transitions entre un état initial, le fétichisme, et un état final, la sociocratie.

¹⁷ Voir M. Bourdeau, *Les Trois États : Science, théologie et métaphysique chez Auguste Comte*, Paris, Le Cerf, 2006 : chap. 1^{er}, *loi des trois états et philosophie de l'histoire*.

¹⁸ Voir W. Schmaus, « A Reappraisal of Comte's Three-State Law » *History and Theory* 21 (1982) : 248-66.

d'arguments censés porter un coup fatal à la position de Comte. Il est assez clair qu'il n'y a guère de sens à chercher en histoire des lois analogues à celles de la physique. Tout dépend bien sûr de ce qu'on entend par loi mais il y a de bonnes raisons de ne pas vouloir étendre l'usage du mot au domaine historique. Pour autant, cela réduit-il à néant le programme de la politique positive ? Tout d'abord, il convient de rappeler que vérité et précision ne sont pas synonymes. Un des corollaires de la classification des sciences nous apprend que, à mesure qu'on monte dans l'échelle encyclopédique, les phénomènes deviennent de plus en plus modifiables. Notre pouvoir d'intervention augmente d'autant, tout comme les marges d'incertitude qui affectent les lois. A défaut de loi, Popper lui-même admet qu'on puisse dégager des tendances dans l'histoire¹⁹. Il est par exemple assez difficile de contester le rapport de filiation établi par la loi des trois états entre théologie, métaphysique et science, ou encore entre prêtre, philosophe et savant. L'idée qu'il existe un rapport privilégié entre science sociale et histoire n'est d'ailleurs pas propre à Comte et se retrouve par exemple chez Hayek, pour qui la théorie des ordres spontanés est inséparable d'une « histoire conjecturale » qui n'est pas celle des historiens²⁰.

Il en va de même de la possibilité de tirer, de la connaissance du passé, une connaissance du futur. Là aussi, la situation n'est pas comparable à celle de la physique (encore qu'il ne faille pas oublier ce qu'il y a d'artificiel dans les conditions de laboratoire ; Comte se plaisait à rappeler les problèmes que rencontraient les artilleurs, les projectiles se refusant bien souvent à suivre la trajectoire prévue par les calculs). Comte croyait que « l'enchaînement des faits accomplis [...] conduit à prévoir ceux qui vont surgir, en écartant toute affection personnelle, *comme un astronome envers une éclipse* »²¹ et, à la fin de sa vie, il s'est risqué à des prédictions précises qui montrent un manque de clairvoyance déconcertant et n'ont pas manqué de le desservir. La nature même des phénomènes sociaux confère aux prévisions les concernant un caractère spécifique. Popper parle à ce propos d'« effet Œdipe », confondant sous ce nom deux cas que Otto Neurath avait soigneusement distingués : les prédictions qu'on appelle aujourd'hui réflexives (auto-réalisatrice ou auto-destructrice), et celles qui concernent l'impossibilité de prédire en détail des résultats scientifiques encore à venir²². Quelles qu'en soient les limites, prévoir le cours des événements à venir n'en reste pas moins indispensable. Demander à l'homme d'affaire, à l'homme politique d'y renoncer serait comme priver le boxeur de ses poings ; et sur quoi s'appuyer pour cela, sinon sur l'observation du passé ?

En résumé « On ne peut systématiser [Comte affectionnait tout particulièrement le terme, par où il faut entendre : régler, discipliner, ce qui est le but du gouvernement] que d'après une suffisante détermination de l'avenir. Cet état futur devant être modifié par nos propres efforts, son appréciation ne saurait devenir aussi précise que celle du passé. Mais, outre qu'une pareille précision serait alors superflue, notre intervention n'acquiert d'efficacité qu'en se conformant toujours, d'une part à notre immuable nature, de l'autre à son développement successif » (*S IV p 3*).

L'art de gouverner : faciliter la marche de l'humanité en l'éclairant.

La non existence de lois de l'histoire ne remet donc pas vraiment en cause le programme politique de Comte. Ce qu'il nous est demandé de reconnaître, c'est plus simplement que nous ne sommes pas totalement maîtres du devenir historique et que l'humanité marche par une

¹⁹ Déjà Durkheim avait exclu la dynamique sociale du champ de la sociologie, au motif qu'elle manquait de positivité. Voir les *Règles de la méthode sociologique*, Paris, Alcan, 1904, p. 144 et 154.

²⁰ Voir par exemple *Droit Législation et liberté*, p. 883 et *Notes on the Evolution of Systems of Rules of Conduct* (1965), *Collected Works*, vol. XV, 2014, p. 287.

²¹ A Barbès, 12 septembre 1852, *CG VI*, p. 361 (c'est Comte qui souligne) ; cf. la lettre à Valat du 8 septembre 1824 : « il y a des lois aussi déterminées pour le développement de l'espèce humaine que pour la chute d'une pierre » (*CG I*, p. 127).

²² Voir H. J. Dahms, *Karl Poppers Wissenschaftstheorie der Sozialwissenschaften: Prognoseprobleme und ihre politische Bedeutung*, dans : *Aufklärung und Kritik* 1 (2019), Schwerpunkt Karl R. Popper zum 25. Todesjahr, p. 92-110.

impulsion propre. Nous n'avons aucune difficulté à admettre que les phénomènes naturels puissent se produire d'eux-mêmes, sans notre concours ; mais les phénomènes socio-politiques nous apparaissent échapper à cette règle et nous sommes plutôt enclins à penser que ce qui distingue l'histoire de la nature et celle de l'homme est que nous avons fait celle-ci et non celle-là. Quoi de plus banal pourtant que de constater que bien des phénomènes sociaux se produisent sans que personne ne les ait voulus, et sans qu'on puisse non plus les attribuer au hasard ? Nous sommes renvoyés à notre propre expérience : « Chacun de nous se sent toujours dominé par l'ordre mathématico-astronomique, l'ordre physico-chimique, et l'ordre vital. Mais une plus profonde appréciation lui montre aussi un dernier joug, non moins invincible, quoique plus modifiable » (*S II*, p. 53). C'est sur une expérience de ce type que s'appuiera Durkheim dans sa double caractérisation du fait social : un pouvoir de contrainte et une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles.

Ce qui est en cause n'est rien d'autre que notre rapport à l'Humanité. En 1822, le terme est encore absent et Comte ne parle que d'espèce humaine, ou de civilisation. Mais c'est bien de l'Humanité qu'il s'agit. Celle-ci peut, et doit, être considérée indépendamment de sa marche. Si l'art politique repose sur la science sociale, son véritable fondement se trouve en effet dans la théorie de l'ordre, la statique, plus que dans la théorie du progrès, la dynamique : le progrès présuppose l'ordre, dont il n'est que le développement. Comte n'a pris conscience que peu à peu de ce rôle fondamental de la statique (*S II*, p. 2-4) et encore dans le *Cours*, il ne consacre que quelques dizaines de pages à la « théorie générale de l'ordre spontané des sociétés humaines » (c'est le titre de la cinquantième leçon). Avec le primat de la statique, l'histoire n'est pas écartée pour autant. Qualifier un ordre de *spontané*, c'est considérer son mode de production, et c'est pourquoi Hayek donne l'ordre spontané et l'histoire conjecturale comme deux idées jumelles. Reconnaître que l'homme se trouve ainsi soumis à l'Humanité ne signifie cependant pas lui nier tout pouvoir d'intervention. Les phénomènes sociaux sont les plus modifiables de tous, au point qu'on a souvent cru que tout était possible à tout moment. Contre de telles illusions, la science sociale rappelle aux gouvernants leur véritable condition et les invite à ne pas « s'exagérer leur importance, attendu que leurs efforts ne sont et ne peuvent être que d'un ordre secondaire » (*EJ*, p. 485).

Une théorie des limites de l'action politique constitue ainsi une des principales composantes de la politique positive. En soi, l'idée n'est guère originale, mais la façon dont Comte la développe est très différente de celle à laquelle nous sommes habitués et illustre les liens étroits qu'entretiennent chez lui philosophie politique et philosophie des sciences. Selon une conception très répandue, le gouvernement constituant une menace permanente pour les individus, il importe de poser des limites à son action. Toute puissance disposant à l'abus, il est vrai qu'il faut lutter contre les abus de pouvoir, et ce sera d'ailleurs une des fonctions du pouvoir spirituel. Mais il faut aussi dénoncer l'idée que, sans les limites que nous lui fixons, le souverain serait, à l'instar de Dieu, un être tout puissant qui pourrait imposer ses volontés les plus arbitraires. En réalité, sans même que nous ayons à intervenir, les hommes politiques se heurtent à des limites qui tiennent à la nature des choses et leur marge de manœuvre est extrêmement étroite. Dans cette perspective, les limites de l'action politique ne sont qu'un cas particulier des limites imposées à l'action de l'homme sur la nature et relèvent à ce titre de la théorie générale de l'ordre modifiable, qui ne sera développée qu'en 1852, dans le dernier chapitre du deuxième volume du *Système*.

La politique positive invite ainsi les gouvernants à ne pas oublier que, « ici, comme ailleurs et même plus qu'ailleurs, il ne s'agit point de gouverner les phénomènes, mais seulement d'en modifier le développement spontané » (*C 48° 1.*, p. 188).

* *
*

Autre singularité de l'opuscule fondamental, c'est, de tous les écrits de Comte, le seul qui appelle une édition critique car il en existe trois versions²³. Publié en mai 1822, dans la troisième partie du *Système industriel*, il a été réédité, avec des additions, en avril 1824 dans le troisième cahier du *Catéchisme des industriels*. Et Comte, pour souligner l'unité de son œuvre, le republia en 1854, avec quelques autres écrits de jeunesse, en appendice du quatrième et dernier tome du *Système de politique positive*.

D'ordinaire, on ne prête guère attention à la distance qui sépare les deux premières éditions et, pour ne pas alourdir l'exposé, ç'aura été par exemple le cas des pages qui précèdent. Pourtant, loin de répondre au seul souci de justifier aux yeux du lecteur une nouvelle publication, les additions de 1824 montrent un net progrès dans la conception de la science sociale et de sa méthode²⁴.

Texte où Comte devient Comte, le *Plan* porte aussi la marque de l'influence de Saint-Simon. Si l'on ajoute que c'est à l'occasion de la réédition de 1824 que le jeune polytechnicien s'est brouillé avec son ancien mentor, on est immanquablement conduit à s'interroger sur les rapports de Comte et de Saint-Simon²⁵. Question épineuse et toujours ouverte. On sait que les travaux toujours irremplaçables de Gouhier sur la jeunesse d'Auguste Comte avaient pour but de la trancher mais le contexte dans lequel ils ont été écrits, — la rivalité entre philosophes et sociologues dans l'Université française de l'entre deux guerres —, n'est plus le notre et Mary Pickering, dans sa monumentale biographie, a adopté des conclusions plus nuancées²⁶. On peut penser que la récente édition des œuvres de Saint-Simon, en facilitant l'accès à certaines pièces du dossier, permettra de faire un pas supplémentaire dans la réponse à cette question, cruciale pour une bonne compréhension de la pensée de Comte.

Le *Plan* est un ouvrage inachevé. Des trois séries de travaux annoncées (p. [81]), Comte n'en a donné qu'une et le contrat où il s'engageait à fournir à Saint Simon la suite du texte de 1822 faisait état d'une « esquisse d'un tableau historique des progrès de la civilisation ». De 1824 à 1826, il a désespérément cherché à tenir ses promesses pour finalement se rendre à l'évidence : il n'était pas en mesure d'exécuter le programme qu'il s'était fixé²⁷. Pour améliorer une situation financière devenue critique après la rupture avec Saint-Simon, il s'était résolu à ouvrir un cours oral de philosophie positive mais, quelques semaines après avoir déclaré à son ami Valat « je suis tout prêt à écrire enfin ma seconde partie, qui est désormais suffisamment méditée, et à publier enfin un ouvrage [...] d'une si grande importance sous une foule de rapports » (à Valat, 18 janvier 1826, *CG I*, p. 182), la préparation du cours qui devait s'ouvrir le 1^{er} mars le convainquit de la nécessité d'une refonte totale de l'ouvrage toujours en chantier. La fameuse lettre à Blainville du 26 février 1826, où l'on pressent la crise cérébrale qui devait survenir peu après et obliger le philosophe à interrompre brutalement le cours entrepris, dresse un constat d'échec : « je suis donc parvenu aujourd'hui à voir très distinctement que cet ouvrage (même en le supposant complété par ma deuxième partie) ne remplissait pas complètement les conditions d'un véritable *Système* », avant de décrire à grand traits un *Plan* de refonte resté sans suite (*CG I*, p. 187).

Les deux articles publiés à cette époque dans *Le Producteur*, une revue saint-simonienne, entretiennent avec l'opuscule fondamental un double rapport : ils en constituent comme la continuation, mais les progrès réalisés à leur occasion ont aussi contribué à l'abandon du projet initial, puisqu'ils servent de point de départ au plan de refonte exposé à Blainville (Comparer *CPS* p. 191 et *CG I*, p. 188-189). Les *Considérations philosophiques sur la science et les*

²³ Voir H. Gouhier, « L'opuscule fondamental », *Les Etudes philosophiques*, 1974-3, p. 325-337.

²⁴ Voir P. Arnaud, *Le Nouveau Dieu. Préliminaires à la politique positive*, Paris, Vrin, 1973, p. 111-143.

²⁵ M. Bourdeau, « Saint-Simon et Auguste Comte. La fin d'une collaboration, 1822-1824 », *Archives de philosophie*, 82-4 (2019), p. 771-790.

²⁶ Voir Henri Gouhier, *La jeunesse d'Auguste Comte*, Paris, Vrin, t. 3 (2^e éd.), 1970 et Mary Pickering, *Auguste Comte: An Intellectual Biography*, vol. 1, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.

²⁷ Voir Pickering, *op. cit.*, p. 328-357, et Gouhier, *op. cit.*, p. 300-320.

savants (1825) et les *Considérations sur le pouvoir spirituel* (1826) y sont données comme deux textes complémentaires, présentant l'un « la face scientifique, ou abstraite », l'autre « la face politique, ou concrète » (p. 188 et déjà p. 108).

Le texte de 1825²⁸ s'ouvre sur un exposé très abouti de la loi des trois états, qui montre bien les progrès accomplis au cours de ces deux années, et c'est là qu'apparaît pour la première fois l'expression de « philosophie positive ». Le principal apport de ces *Considérations* se trouve toutefois dans la dernière partie, où Comte propose d'écrire une « histoire politique des savants ». Ce faisant, il a conscience d'« envisager les sciences sous un nouveau point de vue » (CPSS p. 161) car la philosophie des sciences, si elle est aussi vieille que la philosophie, avait tendance à ne s'intéresser qu'aux théories scientifiques, sans prêter attention aux savants et à leurs pratiques. Or, comme l'indiquait déjà le *Plan*, c'est aux savants qu'il revient d'élaborer la théorie nécessaire à la réorganisation de la société. Considérées jusqu'alors uniquement comme « la base rationnelle de l'action de l'homme sur la nature », les sciences sont désormais appelées à devenir aussi « la base spirituelle permanente de l'ordre social » (*Ibid.*).

Annoncées dans les dernières lignes du texte de 1825, les *Considérations* de 1826 en prolongent directement le propos. La question du pouvoir spirituel a été pour Comte le fil d'Ariane qui l'a guidé tout au long de sa réflexion politique et l'a finalement conduit à fonder une nouvelle religion. La papauté médiévale est explicitement donnée en modèle et la référence à Maistre et à Lamennais, alors ultramontain lui aussi, vient doubler l'influence de Condorcet et en corriger les défauts. La lettre à Blainville signalait la nouveauté des pages consacrées à la théorie du gouvernement. De fait, dès cette époque sont très clairement dégagés les deux axiomes de ce qui allait devenir la statique sociale : « Il n'existe point de société sans gouvernement [...] Aucune société ne peut se conserver et se développer sans un sacerdoce quelconque » (*Cat.*, p. 205-206). Cela vaut également de la critique de l'économie politique comme théorie sociale, qui en est comme l'envers : s'il est vrai que les économistes ont été parmi les premiers à reconnaître l'existence d'un ordre spontané des sociétés humaines, ils en ont conclu à tort à « l'inutilité de le régulariser par des institutions positives » (CPS p. 209). Les *Considérations sur le pouvoir spirituel* poursuivent également l'élaboration de la théorie sociale de la connaissance commencée dans le *Plan* (p. [53]). Il nous est ainsi demandé de reconnaître l'existence d'une foi positive, entendue comme « disposition à croire spontanément, sans démonstration préalable, aux dogmes proclamés par une autorité compétente » (CPS p. 205). Si l'on veut bien faire abstraction de ce qu'il y a de provocateur dans sa formulation, dire que « le dogmatisme est l'état normal de l'intelligence humaine » (CPS p. 202) est l'expression d'un anti cartésianisme qui n'est pas propre à Comte et Wittgenstein, par exemple, nous invitait lui aussi à reconnaître que le doute vient après la croyance²⁹.

Le texte ici reproduit est celui de 1854, et nous indiquons entre crochets gras les pages de cette édition, pour faciliter les références. C'est le dernier texte revu par Comte, qui s'est pour l'essentiel limité à des corrections stylistiques, sauf sur un point, qui est loin d'être indifférent. En 1824, au plus fort du conflit qui opposait Saint-Simon à celui qui était encore son secrétaire, le *Plan* fut publié précédé d'un *Avertissement de l'auteur*, qui n'a pas été repris en 1854, pour un motif aisément compréhensible : des raisons d'opportunité avaient conduit Comte à s'y présenter encore comme disciple de Saint-Simon. En conséquence, cet avant propos est le plus souvent omis, alors qu'il donne aussi des précisions sur la façon dont Comte envisageait alors la suite de son travail ; c'est pourquoi il est également reproduit ici.

²⁸ Le texte, précédé d'une présentation, est accessible en ligne : <http://www.bibnum.education.fr/sciences-humaines-et-sociales/philosophie-de-sciences/considerations-philosophiques-sur-les-sciences>

²⁹ Voir l'article cité note 11.